

N° 28 – 27août 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE page 2

- **Teigne** : En progression sur l'ensemble de la région, maintenir une vigilance.
- **Noctuelles défoliatrices** : Faible activité, principalement sur le sud de la Champagne.
- **Nématodes à kystes** : Extériorisation caractéristique avec la sécheresse, un diagnostic s'impose pour adapter les méthodes de lutte.
- **Maladies du feuillage** : Peu d'évolution avec la persistance du temps sec.
Ajuster la stratégie de lutte en fonction des sensibilités variétales et des dates de récolte.

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 24 au 26 août 2015 (parcelles agriculteur), sur 30 parcelles de Betterave. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

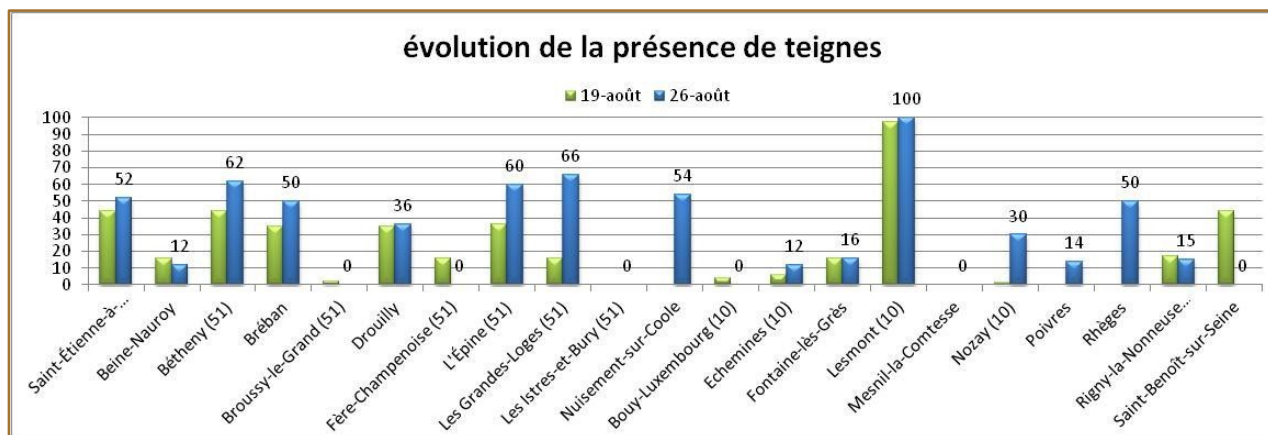




BETTERAVE

RAVAGEURS

TEIGNES



La présence de chenilles de teigne progresse fortement sur l'ensemble de la région. Nous enregistrons 71% de parcelles infestées sur le réseau (51 % la semaine dernière).

Le seuil de nuisibilité (**10 % de plantes atteintes**) est observé sur 100 % des parcelles parasitées. Les niveaux d'infestation, bien que très variables, sont en évolution avec en moyenne 42 % plantes atteintes au cours de la semaine.

L'observation des premiers symptômes de rhizopus se confirme dans les secteurs fortement impactés par le stress hydrique. Ces dégâts se limitent généralement à quelques individus isolés (betterave au bouquet foliaire totalement noircie avec présence de pourriture molle sur la racine).



Analyse de risque :

Les morsures provoquées par les teignes au cœur du collet de la betterave sont des portes d'entrée potentielles pour le champignon rhizopus.

La pluviométrie est toujours trop faible pour limiter le développement des larves.

La surveillance doit être maintenue en l'absence d'évolution climatique.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Six parcelles du réseau signalent la présence de dégâts de noctuelles défoliatrices (perforations des feuilles). Ces observations ont été réalisées dans l'Aube (Mesnil la Comtesse - Poivres – Rhèges – Rigny Nonneuse) ainsi que sur le sud de la Marne (Bréban – Drouilly), secteurs particulièrement affectés par le sec.

L'intensité des dégâts varie de 2 à 20 % selon les sites.

Analyse de risque :

La seconde génération de noctuelles est généralement moins nuisible, toutefois le faible développement végétatif du bouquet foliaire incite à la surveillance.

Pour rappel le seuil de nuisibilité est de 50 % de plantes atteintes avec présence de déjections (chenilles actives).

NEMATODES A KYSTES



Jaunissement sur feuillage en présence de nématodes



Kystes (ou femelles blanches) sur racinelles

La présence de nématodes à kystes (*Hétérodera schachtii*) a été détectée sur le sud des Ardennes. Les conditions de sécheresse actuelles sont particulièrement propices à son extériorisation.

Les symptômes permettant d'avérer sa présence sont :

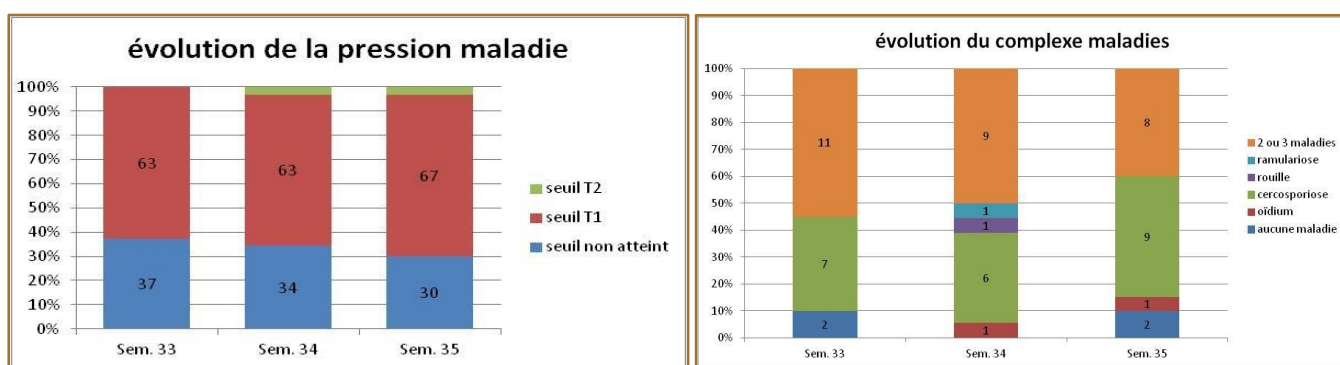
- Flétrissement et jaunissement anormaux de la végétation (souvent par ronds) ;
- Carence en magnésie induite ;
- Salissement anormal de la parcelle par manque de couverture foliaire ;
- Baisse de rendement inexplicquée ;
- Développement d'un chevelu racinaire exubérant ;
- ➔ **Et enfin présence de kystes sur les racinelles.**

La conduite à tenir en cas de présence avérée du parasite regroupe un ensemble de mesures :

- **Adapter le choix variétal pour bénéficier de génétiques tolérantes ;**
- Allonger les rotations dans la mesure du possible ;
- Assurer une destruction régulière des résidus et repousses de colza (plante hôte) ;
- Planter précocement des couverts anti nématodes en interculture ;
- Semer précocement la culture afin de décaler les stades de sensibilité ;
- Assurer un désherbage des plantes hôtes du parasite (chénopodes...).

MALADIES DU FEUILLAGE

28 parcelles ont fait l'objet d'un suivi du 24 au 26 août 2015. (cf tableau page 5).



La pression maladie du feuillage reste stationnaire cette semaine avec la persistance de la sécheresse sur la Champagne .

Une seule parcelle du réseau ne constate pas de maladie du feuillage cette semaine.

- 30 % des parcelles n'ont toujours pas atteint le seuil de déclenchement (34 % semaine écoulée).
- La proportion de parcelle ayant atteint le seuil de déclenchement évolue lentement cette semaine avec 67 % des parcelles.
- La cercosporiose est présente sur 96 % des parcelles et la rouille pour 58 % des cas.
- L'oïdium est signalé sur l'ensemble de la région dans 22 % des cas.
- La ramulariose est toujours très peu présente avec seulement 16 % de parcelles faiblement concernées.

Analyse de risque :

En l'absence d'évolution climatique, il y a peu de risques à voir évoluer cette situation sanitaire. Un développement tardif des maladies du feuillage impacte modérément la productivité des parcelles, ce qui nous a conduit à relever les seuils de déclenchement, passé le 15 août.

Il convient d'ajuster la protection en fonction des sensibilités variétales et des dates de récoltes.

La surveillance reste une nécessité afin d'identifier les évolutions, propres à chaque parcelle.

Attention : évolution des seuils d'intervention après le 15 août

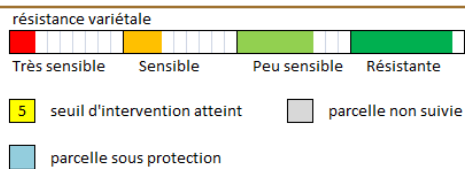
Seuil en % de feuilles atteintes	 oïdium	 cercosporiose	 rouille	 ramulariose
T1 après le 15/08	30 %	20 %	40 %	20 %
Renouvellement des T1 réalisés avant le 15 /08	30 %	20 %	40 %	20 %
T2 (T1 réalisé après le 15/08)	Pas de T2	25 %	Pas de T2	25 %

		Dates d'arrêt préconisées des traitements	
Maladies observées	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium / Rouille	Avant la mi-octobre	15 août	5 septembre
	Après la mi-octobre	31 août	
Cercosporiose / Ramulariose	Avant la mi-octobre	31 août	5 septembre
	Après la mi-octobre	5 septembre	

Rappel : les traitements tardifs sont rarement valorisés, surtout à moins de 45 jours des arrachages.

Évolution des parcelles suivies dans le réseau de surveillance des maladies du feuillage

Dpt	Commune	Variété	Cercosporiose			Rouille			Oïdium			Ramulariose							
			résistance	12-août	19-août	26-août	résistance	12-août	19-août	26-août	résistance	12-août	19-août	26-août	résistance	12-août	19-août	26-août	
Ardennes	Perthes	Capella		4	2														
	Saint-Étienne-à-Arnes	Fortissima KWS		3	12	1		0	0	2		0	0	0		0	1	0	
	Tagnon	Barents		0	0			0	2		0	0			0	0			
Marne	Beine-Nauroy	Papaye		10				0				5				0			
	Bétheny	Vulcania KWS		7				0								0			
	Bréban	Beetle		1	0	0		0	0	0		0	0	0		2	2	0	
	Broussy-le-Grand	Vulcania KWS		3	5	3		0	1	0		0	0	1		0	0	0	
	Courcy	Acacia				6				0				0					
	Drouilly	Cigogne			1				12										0
	Fère-Champenoise	Susetta KWS			5	5			0	0			0	0					0
	Fère-Champenoise	Millenia KWS				4				0									
	La Veuve	Chloelia KWS				6				0									
	Les Grandes-Loges	Beetle		5					22			0				2			
	Les Istres-et-Bury	Vulcania KWS		11					32			0					0		
	Suippes	Beetle				8				0				0					
	Vraux	Beetle		1	0	0			0	0	0		3	7	3		0	0	0
	Witry-lès-Reims	Millenia KWS			7	5			0	1			0	0					0
Aube	Bouy-Luxembourg	Barents		6				7				10				0			
	Echemines	Sy Muse		5				3				0				0			
	Lesmont	Papillon		4	4	5		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
	Mesnil-la-Comtesse	Fortissima KWS		3	5	3		0	1	0		0	0	0		0	0	0	
	Nozay	BTS 830		7	8	7		2	1	0		0	0	0		0	0	0	
	Poivres	Susetta KWS		1	1	5		0	0	20		0	0	0		0	0	0	
	Rhèges	Iceberg		8				4				0				0			
	Rigny-la-Nonneuse	Seraphina KWS		0	3	7		0	0	1		0	0	0		0	0	0	
	Saint-Benoît-sur-Seine	Beetle		5				0				0							0
	Villette-sur-Aube	Millenia KWS		9	14			0	1			0	0						0
Yonne	Saint-Denis-lès-Sens	Millenia KWS		9				2				2				0			
	Thorigny-sur-Oreuse	Barents		4	5			0	1			0	0			3	2		
	Villebougis	Susetta KWS				9			0			0							1
	Villemanoche	Fortissima KWS				10				12									0



Pustules de rouille



Tache de cercosporiose



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

Rédaction : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'agriculture de Haute-Marne et de la Marne (représentant les organismes de développement), de CRISTAL UNION, SUNDESHY, LUZEAL, SYRAL et de la SEPAC (représentant les organismes stockeurs) et du SRAL.

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel k.benredjem@champagric.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.